Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27.....	
Nombre de membres présents	20....	
Nombre de suffrages exprimés	...26 ...	
Votes	Contre	Pour ..26....

DELIB 2026-38

COMMUNE DE EPERLECQUES

DELIBERATION

DU 29 JUIN 2026

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

SUR LE COMPTE DE GESTION

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	27.....	
Nombre de membres présents	20.....	
Nombre de suffrages exprimés	27.....	
Votes	Contre	Pour ..27....

Date de la convocation 19/06/2026

Séance du 29 juin 2026 à 18 heures 30

Le 29 juin 2026, réuni sous la présidence (1) de Madame DELAVAL Marjory , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par Monsieur Laurent DENIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 612 267,17 €	1 109 558,90		1 109 558,90 €	1 612 267,17 €
Part affectée à investiss		973 271,99 €			0,00 €	-973 271,99 €
Opérations de l'exercice	2 495 934,24 €	3 066 398,04 €	1 820 507,12 €	2 541 603,44 €	4 316 441,36 €	5 608 001,48 €
Totaux	2 495 934,24 €	3 705 393,22 €	2 930 066,02 €	2 541 603,44 €	5 426 000,26 €	6 246 996,66 €
Résultat de clôture		1 216 296,51 €	388 053,55 €			820 996,40 €

Besoin de financement	388 053,55 €
Excédent de financement	
Restes à réaliser DEPENSES	133 805,75 €
Restes à réaliser RECETTES	694 843,10 €
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	172 983,80 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
1 216 296,51 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. DENIS Laurent, BARBIER Anthony, BONDUELLE Jean-Bernard, BRICHE Laurent, CHOCHOY Nicolas, CROQUELOIS Annick, DELAVAL Marjory, DETOUT Guillaume, ISAMBOURG Arnaud, LANGGIEZ Hugues, LEFEBURE Emilie, LEVEUGLE Céline, LOUTUCET Sabrina, LORIO Sandrine, MASSON Alain, POTEL Patrick, PUYPE Guillaume, ROUSSEL Amandine, VANKENNEL Hélène, WAROT LENAIRE Sophie

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

DELAVAL Marjory

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

DENIS Laurent

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

2) En fonction des données communiquées par le comptable